

JOURNAL DE LA SOCIÉTÉ STATISTIQUE DE PARIS

A. LEGOYT

Notes statistiques sur les accouchements dans les hôpitaux en France

Journal de la société statistique de Paris, tome 2 (1861), p. 170-173

http://www.numdam.org/item?id=JSFS_1861__2__170_0

© Société de statistique de Paris, 1861, tous droits réservés.

L'accès aux archives de la revue « Journal de la société statistique de Paris » (<http://publications-sfds.math.cnrs.fr/index.php/J-SFdS>) implique l'accord avec les conditions générales d'utilisation (<http://www.numdam.org/conditions>). Toute utilisation commerciale ou impression systématique est constitutive d'une infraction pénale. Toute copie ou impression de ce fichier doit contenir la présente mention de copyright.

NUMDAM

Article numérisé dans le cadre du programme
Numérisation de documents anciens mathématiques
<http://www.numdam.org/>

II.

Notes statistiques sur les accouchements dans les hôpitaux en France.

(ANNÉES 1855, 1856, 1857.)

Pendant ces trois années, 27,383 accouchements ont été observés dans les hôpitaux de Paris et des départements.

I. Nombre des accouchements d'après l'état civil et l'âge des mères.

Ces accouchements se subdivisent comme il suit, à ce double point de vue.

	NOMBRE TOTAL DES ACCOUCHEMENTS		
	des filles mères.	des femmes mariées	Total.
Majeures	16,313	7,253	23,566
Mineures	3,581	236	3,817
Totaux	19,894	7,489	27,383

Il résulte de ces nombres que, sur 100 accouchements,

73.02	proviennent de filles mères,	86.06	proviennent de femmes majeures;
26.98	— de femmes mariées.	13.94	— de femmes mineures.

Le nombre total des enfants issus de ces accouchements est de 27,624. C'est 101 enfants pour 100 accouchements, soit une naissance double ou triple pour 100 conceptions arrivées à terme.

II. Nombre et rapport sexuel des enfants d'après l'âge et l'état civil des mères.

Ces 27,624 enfants se répartissent comme il suit, suivant l'état civil et l'âge des mères.

	NOMBRE TOTAL DES ENFANTS PROVENANT DES ACCOUCHEMENTS				
	DES FILLES MÈRES.		DES FEMMES MARIÉES.		TOTAL.
	Garçons.	Filles.	Garçons.	Filles.	
Majeures	8,484	7,952	3,748	3,574	23,758
Mineures	1,833	1,803	120	110	3,866
Totaux	10,317	9,755	3,868	3,684	27,624

Le rapport sexuel est de 106.12 garçons pour 100 filles, dans les accouchements provenant de femmes majeures, et de 100.29 seulement dans les accouchements de femmes ou filles mineures.

Pour les accouchements provenant de filles mères, le rapport est de . 105.76

Pour les accouchements de femmes mariées, de 105.00

Pour les accouchements de filles mineures, de 101.66

Ce sont donc les accouchements des femmes les plus jeunes qui produisent le moins de garçons.

III. Heures des naissances.

L'heure de la naissance a été observée dans 30,890 cas.

Le tableau suivant fait connaître la répartition des naissances entre les 24 heures du jour.

Minuit à 1 heure du matin . . .	1,098	Midi à 1 heure du soir.	1,010
1 à 2 — . . .	1,494	1 à 2 —	1,235
2 à 3 — . . .	1,500	2 à 3 —	1,124
3 à 4 — . . .	1,467	3 à 4 —	1,284
4 à 5 — . . .	1,374	4 à 5 —	1,251
5 à 6 — . . .	1,326	5 à 6 —	1,164
6 à 7 — . . .	1,358	6 à 7 —	1,138
7 à 8 — . . .	1,341	7 à 8 —	1,194
8 à 9 — . . .	1,328	8 à 9 —	1,207
9 à 10 — . . .	1,361	9 à 10 —	1,272
10 à 11 — . . .	1,273	10 à 11 —	1,406
11 à midi.	1,263	11 à minuit	1,422
	<u>16,183</u>		<u>14,707</u>

A la première inspection de ce tableau, on voit que les naissances sont plus nombreuses le matin que le soir.

En faisant des heures de la journée un certain nombre de divisions, on obtient les résultats ci-après :

De minuit à 6 heures du matin	8,259
De 6 heures du matin à midi	7,924
De 6 heures du soir à minuit	7,639
De midi à 6 heures du soir	7,068

C'est donc avant 6 heures du matin qu'a lieu le plus grand nombre des accouchements, et c'est dans l'après-midi que l'on en compte le moins.

Le tableau ci-dessus indique, d'ailleurs, que le maximum des naissances a lieu de 2 à 3 heures du matin. Le minimum se produirait de minuit à 1 heure du matin, et principalement de midi à 1 heure du soir.

Il est remarquable que ces résultats, quoique provenant d'un nombre assez restreint d'observations, sont identiques à ceux qui ont été recueillis pour la population générale en 1853, et conformes à des recherches de même nature faites précédemment par divers savants.

IV. Nombre des naissances multiples.

Sur 24,621 naissances observées, le nombre des accouchements simples a été de 24,077; celui des naissances multiple de 544 seulement. Il y a donc eu, sur 100 naissances, 97.79 naissances simples, et 2.21 naissances multiples.

Les premières ont donné le jour à 105.90 garçons, pour 100 filles, et les secondes, à 97.10.

Les naissances multiples donnent lieu à beaucoup plus de morts-nés que les naissances simples.

Dans les premières, il y a eu, en effet, 12.68 morts-nés par 100 enfants; dans les secondes 5.93 seulement, c'est-à-dire *pas même la moitié*.

Le rapport sexuel dans les morts-nés est de 114.77 pour les naissances simples, et de 122.60 pour les naissances multiples.

V. Rapport sexuel selon le nombre des accouchements antérieurs.

On a recherché, pour 21,971 cas, le rapport sexuel, suivant que les mères ont accouché antérieurement une ou plusieurs fois.

Pour les premiers accouchements, ce rapport a été de . .	102.56
Pour les seconds, de	105.68
Pour les troisièmes, de	105.74
Pour les quatrièmes et au-dessus, de	105.88
Le rapport moyen est de	<u>104.11</u>

D'après ce document, les naissances de garçons sont donc plus fréquentes chez les mères qui ont déjà accouché une ou plusieurs fois.

VI. Durée des douleurs de l'enfantement.

Pour les mères accouchant pour la 1^{re} fois, la durée moyenne a été de 12 ¹/₂ heures.

—	—	2 ^e fois,	—	8	—
—	—	3 ^e fois,	—	6 ¹ / ₂	—
—	—	4 ^e fois,	—	5 ¹ / ₂	—

On voit que la durée des douleurs est d'autant moins grande que la mère a déjà accouché un plus grand nombre de fois; il était facile de prévoir ce résultat.

VII. Mortalité des mères.

	NOMBRE		MORTALITÉ p. 100.
	des mères.	des décès.	
Mères accouchant pour la 1 ^{re} fois . .	11,162	320	2.87
—	4,920	132	2.67
—	2,449	29	1.18
—	3,153	16	0.50

Ainsi, la mortalité des mères est plus forte dans les premiers accouchements que dans les accouchements ultérieurs.

VIII. Mortalité des enfants.

	DÉCÈS D'ENFANTS									TOTAL.
	AVANT L'ACCOUCHEMENT.			PENDANT L'ACCOUCHEMENT.			APRÈS L'ACCOUCHEMENT.			
	Garçons.	Filles.	Total.	Garçons.	Filles.	Total.	Garçons.	Filles.	Total.	
Filles mères . . .	514	464	978	52	45	97	971	937	1,908	2,983
Femmes mariées.	200	169	369	15	10	25	214	158	372	766
Total	714	633	1,347	67	55	122	1,185	1,095	2,280	3,749

Pour 100 décès, les résultats sont les suivants :

	FILLES MÈRES.	FEMMES MARIÉES.	TOTAL.	RAPPORTS SEXUELS.
Avant l'accouchement	32.82	48.17	35.93	112.80
Pendant l'accouchement	3.22	3.27	3.26	121.82
Après l'accouchement	63.96	48.56	60.81	108.22
	100.00	100.00	100.00	

Quant à la mortalité des enfants, elle est dans le rapport de 3,479 à 21,971 cas observés, c'est-à-dire de 17.23 p. 100.

On remarque que c'est dans l'acte de l'accouchement que succombe le plus grand nombre de garçons.

IX. Nature des accouchements et leurs conséquences.

	NATURE DES ACCOUCHEMENTS							
	NATURELS.			ARTIFICIELS.				
	Accouchements.	ENFANTS EN PROVENANT			Accouchements.	ENFANTS EN PROVENANT.		
Garçons.		Filles.	Total.	Garçons.		Filles.	Total.	
Filles mères	15,731	8,062	7,784	15,846	547	325	225	560
Femmes mariées . .	6,424	3,383	3,060	6,443	219	139	84	223
Total	22,155	11,445	10,844	22,289	766	464	309	773
	Total des accouchements .			22,921				
	Total des enfants			23,062				

Sur 100 accouchements, on compte :

Pour les filles mères,	96.64	accouchements naturels et	3.36	accouch. artificiels.
Pour les femmes mariées,	96.70	—	—	3.30 — —
Ensemble	96.66	—	—	33.4 — —

Ce sont donc les filles mères qui donnent lieu au plus grand nombre des accouchements artificiels.

Dans les accouchements naturels, les rapports sexuels sont :

Pour les accouchements de filles mères	103.57
— — de femmes mariées	110.55
Ensemble	105.54

Dans les accouchements artificiels, ces rapports sont :

Pour les accouchements de filles mères	144.44
— — de femmes mariées	165.47
Ensemble	150.16

Il résulte de ces chiffres qu'il naît considérablement plus de garçons dans les accouchements artificiels, quel que soit l'état civil des mères.

Ils confirment, en outre, le fait déjà constaté plus haut, que les femmes mariées mettent au monde plus de garçons que les filles mères.

Par 100 accouchements artificiels, il y a eu pour les filles mères, comme pour les femmes mariées, 17 décès de mères, soit, plus exactement, 16.82 pour les premières, et 16.89 pour les secondes.

Quant aux décès d'enfants, on en a constaté :

Dans les accouchements des filles mères	60.89
— — des femmes mariées	65.92

Il est à peine besoin de faire remarquer que ces résultats ont besoin d'être confirmés par des observations ultérieures.

A. L.